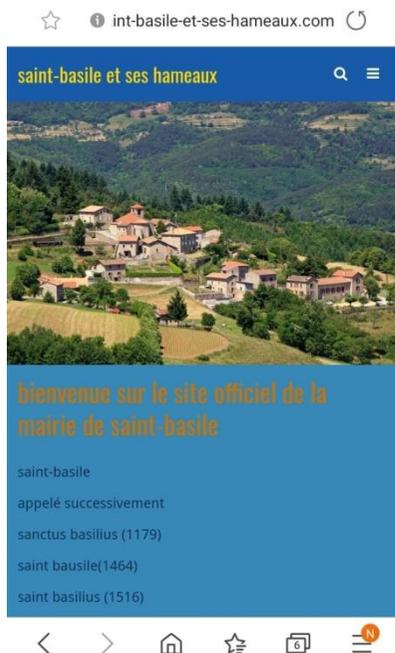


Tél: 04 75 06 41 04

email : mairie.saintbasile@gmail.com



Edito : Le 11 mai, selon les directives gouvernementales, le « déconfinement » tant attendu semble s’amorcer. Cette étape vers une normalité de vie ne doit pas s’accompagner par un relâchement des mesures de protection, bien au contraire. En effet, par l’augmentation de nos déplacements et de nos rencontres, les risques de contamination vont se multiplier. Pour votre sécurité et celle des autres, il est nécessaire de porter les masques de protection tant controversés, de garder la distanciation collective, de maintenir la désinfection régulière des mains, offerte dans les lieux publics, comme chez soi.

Site internet de la commune [Http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com](http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com)

11 mai 2020 Ouverture de la mairie à ses horaires habituels

Selon les modalités :
Masque obligatoire
Une seule personne dans l’entrée
Désinfection des mains à l’entrée et sur le comptoir d’accueil.

Distribution de masques : La « Région » attribue une dotation de masques-tissu à la commune de Saint-Basile. Ces masques seront mis à la disposition des habitants permanents de la commune dès cette semaine. Ils devront être retirés à la mairie les jeudi de 17 à 19 h, ou les samedi de 9 à 11 h, contre émargement jusqu’à fin mai.

Conseil municipal 2020 : Son installation est toujours prévue début juin. Le mode de fonctionnement provisoire est assuré par les élus de 2014, épaulés de façon informelle par les nouveaux élus de 2020 qui en profitent pour apprendre les rouages de la responsabilité municipale. L’équipe de 2014, maintenu à 80% dans le nouveau conseil, continue d’assumer la bonne marche de la commune.



Commémoration 8 mai 2020 : Le 75^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, compte tenu de l’état d’urgence sanitaire, n’a pas, cette année, le goût d’un jour de fête. Sans public, sans la présence des Anciens Combattants, seuls quelques élus ont déposé une gerbe de fleurs au pied de la plaque gravée des noms des victimes de guerre. Le maire Olivier Duhoo a lu le texte commémoratif du gouvernement, le maire honoraire Roger Rostaind, celui de l’association des Anciens Combattants.



Distribution de masques en tissu : Ils ont été fabriqués bénévolement par des membres de Nature et Loisirs, depuis le 20 avril 2020, destinés principalement aux personnes « vulnérables ». Ainsi 105 foyers ont ainsi été fournis avec 160 masques distribués par les élus. D'autres masques ont été offerts directement par leurs conceptrices auprès de leur famille et voisins. Par ailleurs, plusieurs foyers ont élaboré des protections pour eux-mêmes. L'ensemble permet une protection efficace des 3/4 environ des habitants de la commune avant que la « Région » n'offre cet équipement. Masques dorénavant disponibles dans les commerces.

Ces masques en tissu, lavables à 60°C et réutilisables, ne sont pas un dispositif médical. Porter ce type de masque n'exonère absolument pas du respect des gestes barrière et n'autorise pas davantage à des sorties superflues. Le rôle de cette protection est de limiter la projection de sécrétion et protège davantage les autres que soi-même. C'est donc la réciprocité qui fonctionne ! Si ces masques grand public ne portent pas de références AFNOR ou CE, ils assurent la protection requise. Réalisés en trois tailles selon deux modèles, ils ont été distribués, par les élus, préférentiellement aux personnes âgées et fragiles.

Après cette étape, l'équipe de bénévoles a orienté son travail vers la réalisation de masques enfants disponibles pour la rentrée après le 11 mai.

Remerciements : Parmi les nombreux remerciements reçus par Nature et Loisirs, il en est un : « Nous tenions à vous remercier pour la confection des beaux masques que vous nous avez élaborés, prenant de votre temps au service de la communauté communale.

Vous faites partie à votre façon, tout comme le personnel soignant, des gens dont l'empathie mérite d'être soulignée. Bravo et merci encore. »

Schéma directeur eau potable : Début mai, visite de chantier sur les châteaux d'eau de Saint-Basile pour préparer les travaux liés au schéma directeur d'alimentation en eau potable. Ces travaux qui devaient être achevés fin mai, ont été suspendus par le confinement . Le chef de chantier attaché à ce projet, accompagné par les élus responsables, masqués et après désinfection, ont accédé aux châteaux d'eau pour faire l'inventaire du matériel nécessaire ainsi que des procédures à mettre en place lors des travaux. A cette occasion, les réservoirs seront vidangés. En conséquence, les réseaux seront alimentés en direct par les sources respectives, sans l'apport d'un réservoir tampon. Une restriction de consommation sera obligatoire. Les consignes municipales explicatives seront diffusées à chaque foyer concerné en temps utile.



Incident sur la cloche du village de Saint-Basile :

Quelques jours avant Pâques, il est constaté une panne du moteur d'entraînement de la volée de la cloche . Après une reconnaissance de la panne, le devis pour réparation sera pris en compte au plus tôt par l'équipe municipale.